

D. Les distributeurs devront ensuite installer certains services, ce qui ajoutera probablement au coût?—R. Nous ne pouvons empêcher cela, ce sera l'affaire des autorités locales; mais le gaz contiendra le minimum d'unités thermales mentionné.

M. FERGUSON: Lorsqu'un autre bill relatif aux pipe-lines a été étudié par le présent Comité, l'année dernière, si je me rappelle bien, on nous a laissé entendre que le gaz se vendrait presque au même prix au bout du parcours, grâce à un plan de distribution et d'amortissement des frais généraux.

Le PRÉSIDENT: La question n'est pas appropriée parce que cette compagnie-ci n'a rien à faire avec les témoins précédents.

M. FERGUSON: M. le président, cette compagnie est intéressée à la question, et je me rappelle très bien que l'année dernière on nous a dit que la compagnie pouvait livrer le gaz à l'autre bout de la ligne à peu près au même prix. En voici maintenant une autre qui demande une charte pour construire un pipe-line de 2,200 milles et qui dit qu'elle peut livrer le gaz à meilleur compte à Winnipeg qu'à Toronto.

Le PRÉSIDENT: Je vois où vous voulez en venir. S'agit-il d'un prix uniforme, ou comment comptent-ils fixer ce prix?

M. FERGUSON: Oui.

Le PRÉSIDENT: Un autre témoin pourrait peut-être nous fournir des explications à ce sujet.

Le TÉMOIN: Tout ce que je puis dire, c'est qu'en principe nous ne pouvons vendre le gaz au même prix à Toronto et à Winnipeg. Il nous coûterait moins cher à Winnipeg; nous ne pourrions pas le vendre pour le même prix à Toronto.

M. FERGUSON: Il y a une question que je voudrais bien vous poser. Cette compagnie qui a comparu devant le comité l'année dernière a mentionné un prix uniforme pour répondre aux besoins de tous les éléments de la population et a proposé de vendre son gaz à l'extrémité est de la ligne au même prix qu'aux autres points de son parcours.

M. GREEN: C'est ce qu'ils ont essayé de nous dire, que le gaz serait meilleur marché près de Vancouver.

*M. Smith:*

D. Pouvez-vous me dire s'il y aura moyen de prolonger ce pipe-line vers l'est avec les années jusqu'aux provinces Maritimes.—R. Nous n'avons pas fait de relevé nous permettant de calculer le coût d'un pipe-line ni l'importance du marché dans les provinces. Si le marché était suffisant et que nous puissions construire un pipe-line à un prix raisonnable, il se peut que nous puissions nous rendre jusque-là plus tard. Il nous faudrait aussi envisager le côté économique d'un tel projet, de même que les marchés et le coût du transport. Voilà les facteurs qui entreraient en ligne de compte.

D. Pour le moment, vous trouvez que la distance serait trop grande pour l'importance actuelle du marché?—R. Oui.

D. Mais si l'industrie manufacturière prenait de l'essor dans les Maritimes, vous consentiriez à prolonger votre pipe-line jusque-là?—R. C'est exact. Avec la permission du gouvernement, nous irions de l'avant dès que les conditions du marché justifieraient nos efforts.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il autre chose que vous aimeriez demander à M. Schultz? Plusieurs questions intéressantes ont été posées et vous nous avez donné des réponses très satisfaisantes. Merci beaucoup, monsieur Schultz. Peut-être que vous aimeriez maintenant entendre M. Shattuck, ou l'ingénieur.